

Sommaire :

♦ Page 1

- Le mot du maire
- Infos

♦ Page 2 : Vie municipale

- Mise en place des temps périscolaires
- L'actualités :
 - Station service
 - Recensement
 - Repas des aînés
 - Hommage à René Courtel

♦ Page 3 : Dossier

- L'accessibilité
- Les travaux
- Informations

♦ Page 4 : Les associations à l'initiative

- Les derniers événements
- A noter sur votre agenda
- Les activités régulières proposées par les associations

LE MOT DU MAIRE



Chères Quarréennes,
chers Quarréens,

La période estivale s'achève. Comme toujours les associations et les clubs locaux ont été au rendez-vous et toutes les manifestations ont connu un franc succès. Je tiens à en remercier tous les bénévoles.

La rentrée 2014 aura été marquée par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Les contraintes administratives nous ont conduits à modifier le projet initial à plusieurs reprises. L'organisation que nous avons souhaitée mettre en œuvre répond d'abord au souci de l'intérêt des enfants. Elle s'inscrit aussi dans un cadre budgétaire contraint.

C'est pourquoi, là encore, l'aide des familles et des bénévoles en complément du personnel communal nous est précieuse.

Des projets aboutissent comme la rénovation de la mairie et naturellement l'installation de la station-service. D'autres nous mobilisent déjà comme la rénovation des écoles et des logements communaux ou la mise en valeur des atouts touristiques de notre commune.

En dépit d'un contexte économique et réglementaire défavorable, le budget 2015, sur lequel nous travaillons déjà, devra concilier la baisse des moyens et la poursuite des projets.

Vous pouvez compter sur la détermination de l'ensemble du conseil municipal.

Merci à vous et bonne lecture

Le maire, Bernard RAGAGE

Site internet

Les membres de la commission communication sont tous actuellement mobilisés à la collecte des informations en vue de la réalisation du site internet. La préfiguration du site prend forme. Nous devrions être opérationnels au début 2015. Nous vous tiendrons informer de son évolution.

Portage des repas

Vous avez plus de 60 ans et/ou vous êtes en incapacité provisoire ou permanente, la mairie organise tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés, un portage de repas à domicile. Le tarif est fixé en fonction du quotient familial, il se situe dans une fourchette de 6,80 € à 7,30 €. Se renseigner en mairie.

Abonnés prioritaires EDF

Si vous êtes dépendant d'un appareil médical, vous pouvez être placé sur la liste d'abonnés prioritaires à EDF. Ceci

vous permet d'être dépanné très rapidement en cas de coupure de courant. La liste est établie sur présentation d'un dossier médical. Se renseigner en mairie.

Elagage

Les propriétaires doivent veiller à élaguer les arbres situés sur leur propriété dont les branches se développent sur le domaine public routier. En cas de lignes électriques à proximité vous devez avertir préalablement ERDF. Se renseigner en mairie.

ATTENTION DANGER

Il ne faut absolument jamais :

- Toucher ou même s'approcher d'une ligne électrique à terre ;
- Toucher un objet, une branche ou un arbre en contact ou très proche d'une ligne électrique.

I
N
F
O
S

Mairie de Quarre les Tombes
Téléphone : 03 86 32 23 38 Fax : 03 86 32 23 43
Courriel : mairie-quarre@wanadoo.fr

VIE MUNICIPALE

MISE EN PLACE DES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Une nouvelle organisation

À la rentrée 2014, tous les élèves bénéficient des nouveaux horaires à l'école. Cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école : favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs ; bénéficier de 5 matinées au lieu de 4 pour des temps d'apprentissage plus réguliers.

Complémentaires de l'école, les temps de loisirs périscolaires s'inscrivent entre le temps scolaire et le temps familial.

Des activités éducatives pour multiplier les champs d'apprentissage

Les activités éducatives diversifiées, proposées sur les temps de loisirs périscolaires, contribuent à multiplier les champs d'apprentissage pour les enfants. Non lié à un programme et modifiable autant que de besoin, le projet éducatif des accueils de loisirs s'adapte pour répondre au mieux aux besoins des enfants. Ainsi l'animateur peut organiser des activités, jouer avec les enfants, les laisser jouer entre eux, les laisser en autonomie surveillée ou leur permettre de se reposer le cas échéant.

Ces postures pédagogiques sont complémentaires des apprentissages scolaires qui, compte tenu des programmes imposés et du temps limité pour leur mise en œuvre, ne permettent pas toujours des mises en situations aussi variées. Ce sont autant d'occasions pour l'enfant de laisser aller son imagination et de construire sa personnalité.

A Quarré les Tombes

Les ateliers sont organisés les mardis et jeudis de 15h10 à 16h30 pour les écoles maternelle et élémentaire. Les activités sont programmées par trimestre et sont animées par du personnel municipal et des bénévoles.

Pour les maternelles, les activités sont organisées à l'école autour de travaux manuels (dessin, collage, bricolage...) et de motricité (initiation au yoga, mandala...)

Pour l'école élémentaire, les ateliers sont organisés dans les différents lieux municipaux en fonction de l'activité. Sont proposés : des activités manuels et de décoration, du dessin, un atelier à la bibliothèque, de l'anglais, une activité

chant/chorale, tennis... chaque enfant choisit son activité pour le trimestre.

Toutes les personnes et toutes les associations qui voudraient proposer une nouvelle activité seront les bienvenues. Pour cela contacter nous à la mairie.

Aujourd'hui, ces prestations sont gratuites. Elles ne sont pas obligatoires et nécessitent l'accord des parents. Si les parents ne donnent pas leur accord, ils doivent venir récupérer leur enfant à 15h10.

Une évaluation sera faite à la fin du premier trimestre.

Nous en reparlerons.

Le maire reçoit sur rendez-vous.

mairie-quarre@wanadoo.fr

Permanences des adjoints :

- mardi matin : Laurent JANODET
janodet-mairie-quarre@orange.fr
- jeudi matin : Nicole SOUPAULT
souple-mairie-quarre@orange.fr
- vendredi matin : Bernard ROBBE
robbe-mairie-quarre@orange.fr
- Samedi matin : Sylvie SOILLY
soilly-mairie-quarre@orange.fr

Tous les lundis matin : réunion du maire et des adjoints

Station-Service

Les travaux d'aménagement de la station-service sont aujourd'hui terminés.

Elle entrera en service à la mi-octobre au grand soulagement de tous ... qui ne vivront plus dans le stress de la jauge de voiture vide.



**Horaires d'ouverture
du secrétariat de la mairie**
Mardi, jeudi, vendredi et samedi
de 9 h à 12 h

Recensement 2015

Le recensement de la population de Quarré les Tombes aura lieu du 15 janvier au 15 février 2015. Son objectif est de décrire les caractéristiques de la population de notre commune. Il permettra d'établir, entre autre, la contribution de l'état au budget communal. Il est obligatoire et confidentiel. Un enquêteur assermenté passera chez vous pour vous faire remplir les imprimés.

Concours des Maisons fleuries

La municipalité remercie tous ceux et toutes celles qui y ont participé. Les résultats seront connus ce trimestre.

Repas des aînés

Le CCAS organise le 16 novembre à partir de 12h à la salle polyvalente le repas annuel des anciens. Il est ouvert à tous les quarréennes et quarréens à partir de 70 ans.

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, à partir desquelles nous ferons parvenir les invitations à votre adresse, veuillez nous le signaler en mairie.

L'ACTUALITÉ

Hommage à Hervé COURTEL

En solidarité avec les familles et pour manifester son écœurement après l'odieux assassinat de Hervé GOURDEL, la mairie a décidé de mettre en berne son drapeau pendant trois jours.



LES TRAVAUX

Tennis

Les courts de tennis ont été nettoyés et repeints.



Le club de tennis à participer au financement de l'opération.

Valorisation du patrimoine local à Villiers les Potots

L'association Mémoires Vivantes a restauré la fontaine Erée à Villiers les Potots. Pour accroître la visibilité et l'accès à cet ancien abreuvoir, les bas côtés ont été nivelés à sa hauteur. Quelques bovins en reprendront-ils le chemin ?



Entretien des chemins



Photo du chemin du Pâtis au Villiers après empiérement.

A chacun, le loisir de l'emprunter.

Travaux à la Mairie

La dernière tranche de réhabilitation de la mairie et la mise aux normes de l'archivage municipal sont aujourd'hui terminées. Les travaux ont été réalisés par des artisans locaux. L'isolation et la mise en place de la nouvelle chaudière vont nous permettre de réaliser des économies substantielles de chauffage.

L'ACCESSIBILITÉ

Ce que dit la loi

La loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées date du 11 février 2005. Cette loi prend en compte l'ensemble des handicaps. Elle prévoit que les personnes handicapées puissent accéder aux établissements recevant du public et se déplacer avec autonomie.

Concrètement

Pour la commune mais aussi pour l'Etat, le Département, la Région, La Poste, les commerçants... cela signifie (en simplifiant la présentation) que tous les bâtiments recevant du public et dont ils ont la charge doivent devenir



accessibles. Par ailleurs, au plan local, des places de stationnement et un parcours de déplacement sans obstacle doit exister. Cela devant être réalisé de façon concertée.

Échéances de mise en œuvre et sanctions

L'échéance était fixée au 1er janvier 2015. Des sanctions financières pour les retardataires ou les récalcitrants sont

prévues. Mais au regard des difficultés de mise en place rencontrées, les pénalités de retard seront exigées qu'envers ceux qui n'ont fait aucun travaux, ni déposé auprès de la Préfecture un agenda de mise en œuvre d'ici septembre 2015. La sanction est seulement reportée pour les autres. Le meilleur moyen d'y échapper est d'avoir rempli ses obligations.

A Quarré

Notre commune est d'ore déjà engagée dans un processus d'accessibilité de son espace public. Sous la précédente mandature, des travaux d'accessibilité ont été réalisés et notamment l'accès à la mairie. Il reste encore à faire (école, trottoirs de la place par exemple). Si le stationnement et les déplacements des personnes en centre ville sont problématiques par contre la salle polyvalente et le gymnase répondent à quelques détails près aux critères.

Mais nous sommes persuadés qu'au-delà de la stricte application de la loi, les améliorations apportées bénéficieront à de nombreux habitants de Quarré. Ainsi, les personnes âgées ont parfois du mal à se déplacer, or elles représentent pratiquement un tiers de la population locale.

Quarré les Tombes restera dynamique en ce domaine. Un schéma pour l'aménagement des trottoirs de la place et de l'école est à l'étude, un agenda de réalisation sera fixé. Il permettra de suspendre les sanctions et d'offrir un aménagement adapté au service des plus fragiles.

ETAT CIVIL

NAISSANCES : Elsa ROBERT le 20 juillet et Lucas POUSSIN le 25 Juillet.

DECES : THOMAS épouse CHARLOT Paulette le 6 juillet ; GIBLOT Alexandre le 3 août ; PARISOT Philippe le 9 août ; SOILLY Roger le 16 août ; BOUCHER Roger le 15 septembre ; MATERNAUD André le 27 septembre.

DECHETERIE

Tous les habitants du territoire de la CCAVM, et donc ceux de Quarré les Tombes, ont accès à la déchèterie d'Etaules et de Montillot sur présentation d'un justificatif de domicile.

YONNE SPORT

Plus de 400 enfants ont participé aux activités et ont pu ainsi découvrir l'escalade, le trampoline, le tir à l'arc et de nombreux autres sports.

Proposée par le Conseil Général aux communes qui souhaitent l'accueillir, cette manifestation, nous l'espérons sera reconduite l'an prochain dans le parc municipal.



Programmation du musée Vauban

Films documentaires au musée

- Samedi 25 octobre à 18h : «François Mitterrand, une vie en Bourgogne» (52')
- Vendredi 31 octobre à 20h : «Buffon, penseur de la nature» (52') suivi d'un court métrage «Lune de miel» 25'

Théâtre

Samedi 8 novembre à 17h, salle des fêtes de St Léger Vauban, pièce de théâtre de la Cie des Monstres: «Hôtel des Hortensias». Spectacle théâtral, musical et sans parole pour les enfants, à partir de 2 ans.

Spectacles gratuits et sans réservation, dans la limite des places disponibles.

Informations : Tel : 03 86 32 26 30

Courriel : maison.vauban@wanadoo.fr

Les derniers événements

◆ Théâtre

La représentation par l'Atelier Théâtre de « Pièce rapportée » a connu un grand succès auprès d'un public venu très nombreux.



◆ Crêtes de Quarré

Malgré une météo automnale, les parcours balisés par Vélo Massif Morvan ont été empruntés par de nombreux cyclistes et marcheurs.

Rendez-vous pour de nouveaux défis aux Frimas de Quarré le 26 octobre.



◆ Feu d'artifice et bal des pompiers



Avec le beau temps, beaucoup de monde pour le barbecue, l'embrassement du ciel puis la danse.

◆ Concert Atout Voix Magique, c'est le mot qui convient, tous les chanteurs nous ont enchantés.



◆ Les amis de l'église St Georges

L'association s'est donnée pour objectif de veiller à la protection et la restauration du patrimoine religieux de Quarré les Tombes. Elle organise régulièrement et sur demande la visite de l'église. Contact : Raymonde Balland mail : mrga@orange.fr

◆ Mémoires Vivantes du Canton de Quarré

Elle procède à des recherches historiques concernant le canton et transmet le résultat de ces recherches par différents moyens.

Lors des journées du patrimoine elle a organisé la visite des forges de B. Goujat et P. Soeuvre à Quarré. Site : memoiresvivantes.org



Les activités régulières proposées par les associations

• Tennis

Tennis club de Quarré. Enfants, en fonction de l'âge : jeudi et samedi. Adultes : lundi 18h30/20h, samedi 9h/10h (femmes) et 18h/20h.

Contact : Claudie Terrien : 03 86 32 26 18

• Foot

Football Club Quarré Saint Germain.

Equipes jeunes et enfants : mercredi et vendredi 18h30/20h

Contact : Pascal Goubinat : 06 51 77 72 13

• Gymnastique/Badminton

Association Gymnastique/Badminton. Gymnastique : mardi de 18h15 à 20h30, Badminton : le jeudi de 18h15 à 20h30 au gymnase. Contact : Lise Lefranc : 03 86 32 27 45

• Théâtre

Compagnie des pas perdus

Cours pour les enfants, ados et adultes consulter les horaires sur le site : ciedespasperdus.blogspot.com. Contact : Laurence Despezelles Pérardel : 06 23 06 06 32

• Informatique

Association Daim (Développement des Activités Informatique en Morvan) : tous les mercredis et jeudis de 14h à 17h à la salle informatique de l'école.

Contact : Pierrette Soeuvre : 03 86 32 22 67

• Chorale

Quarré Mi Fa Sol. Lundi 18h à 20h

Contact : Christian Cravero : 03 86 32 22 89

• Tarot

Tarot Club. Le mardi à partir de 20h30, dans l'ancienne bibliothèque.

Contact : Sylvie Buyck : 03 86 32 25 70

• Bibliothèque

Association Culturelle Bibliothèque. Ouverture tous les mardis de 10h à 12h, mercredis et samedis de 14h30 à 17h.

• Couture, Tricot, Broderie

Club de Quarré : tous les vendredis de 14h à 17h à l'ancien syndicat d'initiative, à côté de la salle polyvalente.

Contact : Pierrette Soeuvre : 03 86 32 22 67

• Randonnées

Association « Les baladineurs »

Randonnée le premier vendredi de chaque mois.

Contact : Marie Soupault : 03 86 32 23 67

• Pour nos aînés

Club de l'Amitié.

- Ateliers Jeux : 14h30 le 1er lundi du mois.

- Ateliers Mémoire : 14h30 le 3ème lundi du mois.

Contact : Mauricette Bazin : 03 86 32 22 39

A noter sur vos agendas

Fête de la châtaigne
Samedi 25 et 26 octobre 2014
à Quarré-les-Tombes
Association Promotion Quarré-Morvan

◆ **Salon d'automne** : du 31 octobre au 3 novembre à la salle polyvalente. Organisé par Arts et Création en Morvan.

◆ **Centenaire de la Guerre de 14-18** : L'exposition à la bibliothèque est ouverte jusqu'au 15 novembre. Mémoires vivantes propose dimanche 9 novembre une conférence « Guerre de 14-18 : réalité et images » suivi d'un concert « Musiciens en guerre avec récitant », puis une exposition les 10/11 novembre de 14 h à 18 h « Comment a été vécue la guerre dans le canton » au foyer communal de Saint Germain des Champs.

◆ **Thé dansant** : Dimanche 9 novembre à 14 h 30 à la salle polyvalente. Organisation : Club de l'Amitié.

◆ **Jeux de société** : L'association culturelle organise une soirée le samedi 22 novembre à 18h. Contact : Véronique Lauliac au 03 86 48 95 83

◆ **Marché de Noël** : L'amicale des sapeurs-pompiers organise à la salle polyvalente toute la journée du 30 novembre le 1er marché de Noël de Quarré les Tombes. Gastronomie, cadeaux, gaufre, décoration... seront au rendez-vous. Venez nombreux.

◆ **Foot Club Quarré St Germain** Venez soutenir votre équipe à domicile les dimanches 19 octobre, 9 et 30 novembre et 25 janvier à 15 h.

nouveau

• Gym pour les aînés

Au gymnase de Quarré, de 14h 15 à 15 h 15, le mercredi pour les plus de 55 ans. Inscription sur place.

nouveau

• Step débutant

Cours sportif qui grâce à un marche pied vous fait travailler votre endurance et votre coordination. Ouvert à partir du 5 novembre de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente. Contact : Vanessa au 06 86 37 58 02

Cette page informe sur les initiatives dont nous avons eu connaissance. Merci de transmettre à **Laurent Janodet** celles que vous souhaitez voir figurer dans le prochain bulletin.

Conception et réalisation du bulletin par nos soins
Photos : L. Janodet, L. Fisseau, B. Rousset, R. Blin